

Nations Unies
Commission du Développement Durable 13^{ème} session
Avril 2005

Eau
Résultats & impacts

1. Introduction
 2. Un événement majeur pour les défis mondiaux de l'eau
 3. Un résultat décevant
 4. Les Groupes Majeurs
 5. Plusieurs changements significatifs dans le langage diplomatique
 6. Une délégation française bien préparée
 7. Les aspects positifs
 8. Conclusion
- Annexes :
- A. Références + notes
 - B. Citations

Résumé

Les conférences intergouvernementales des Nations Unies sont importantes puisqu'elles orientent, formellement ou informellement, les politiques gouvernementales. La CDD 13 aurait pu être un événement majeur pour le secteur de l'eau, en particulier pour l'eau potable et l'assainissement pour lesquels deux objectifs mondiaux sont définis et pour les milliards de personnes qui attendent. Le résultat est très décevant.

Les gouvernements se sont comportés comme s'il n'y avait pas urgence. Ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur des questions importantes et ont ignoré délibérément des messages adressés par l'ensemble de la société civile. Sans doute ont-ils utilisé la rencontre pour négocier des sujets qui n'ont qu'un rapport lointain avec l'Eau.

La délégation française était bien préparée grâce au travail mené à Paris depuis de nombreux mois.

Le langage diplomatique a évolué sur plusieurs points. Les Partenariats Public-Privés ne sont plus mentionnés seuls. Ils sont systématiquement mis sur un pied d'égalité avec les « partenariats public-publics ». Les distributeurs d'eau de très petite taille sont maintenant « à la mode ». Les autorités locales commencent à être reconnues comme des acteurs essentiels.

La prochaine réunion des Nations Unies relative aux Objectifs du Millénaire aura lieu en septembre prochain à l'Assemblée Générale. Saura-t-elle être plus réaliste sur la lenteur des réalisations de terrain ?

La prochaine réunion des Nations Unies relative à l'eau aura lieu en 2008. C'est une très bonne nouvelle puisque jusqu'à présent aucune future réunion des gouvernements n'était programmée pour parler d'eau. D'ici 2008, il sera utile d'aider les habitués des CSD à centrer plus clairement leurs préoccupations sur le tryptique Environnemental - Social - Economique

En France, la concertation pré-CDD devrait se poursuivre. Il serait en effet utile de bien comprendre les difficultés d'expression et de conviction des français dans les débats internationaux sur l'Eau pour anticiper dès maintenant les prochaines échéances et élaborer une stratégie Eau de moyen terme pour l'international.

Par ailleurs, la France peut s'appuyer sur l'excellent événement parallèle sur le « suivi / évaluation » afin d'approfondir ce thème avec ses partenaires.

1- Introduction

La Commission pour le Développement Durable des Nations Unies (CDD) est une commission fonctionnelle du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOCOC), avec 53 membres ayant chacun un mandat de 3 ans. Comme il a été décidé lors du Sommet Mondial de Johannesburg de 2002, la CDD s'est réunie 2 fois pour aborder les problèmes de l'eau dans le monde. En 2004 (CDD 12), les gouvernements ont analysé la situation mondiale. En avril 2005, leur 13^{ème} session a duré 2 semaines et avait pour but de prendre des décisions dans deux domaines : l'eau et l'habitat (bidonvilles). Leur travail sur l'eau était focalisé sur les objectifs de développement du Millénaire (MDGs) tels qu'ils avaient été finalisés à Johannesburg , c'est-à-dire l'eau potable, l'assainissement de base et l'engagement de finaliser pour 2005 des plans nationaux dans le domaine de l'eau.

La « décision » finale est disponible sur le site Internet des Nations Unies (*référence en annexe A*).

La présente note résume les principaux résultats de cet événement mondial.

2- Un événement majeur pour les défis mondiaux de l'eau

En septembre 2000, les gouvernements s'engageaient à atteindre ce qui est maintenant connu comme les Objectifs du Développement du Millénaire (MDGs). L'un d'eux est relatif à l'eau.

En septembre 2002, ils se sont rencontrés à Johannesburg pour le Sommet Mondial du Développement Durable des Nations Unies. Initialement, l'eau n'était pas censée être discutée à Johannesburg. Cependant, cela est devenu l'un des cinq sujets principaux du Sommet et Nitin Desai, Sous-Secrétaire Général des Nations Unies, a fait une déclaration à propos des décisions sur l'eau prises par les gouvernements : « *C'est un engagement historique* », a dit Desai, « *parce que pour la première fois, le monde a fait de la question de l'eau et de l'assainissement une priorité d'un haut niveau politique.* »

Depuis cette date, les gouvernements se sont rencontrés trois fois en conférences mondiales pour débattre des problèmes de l'eau :

- en 2003 à Kyoto au troisième Forum Mondial de l'Eau
- en 2004 à New-York au cours de la 12^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD 12)
- en avril 2005 à New-York au cours de la 13^{ème} session de la CDD.

La conférence de Kyoto a adopté une déclaration. Cependant, comme cette conférence n'était pas organisée par les Nations Unies, les diplomates n'ont pas accordé beaucoup d'importance à cette déclaration.

La CDD12 a duré 2 semaines mais c'était une session de travail sans décision politique.

La CDD 13 a duré 2 semaines et a adopté une décision à la fin d'une longue phase de négociation.

Finalement, depuis le sommet historique de Johannesburg où les gouvernements avaient accordé une grande importance à l'eau sur leur agenda, la seule réunion politique « sérieuse » sur les questions de l'eau a été la CDD 13. De plus, c'est la seule réunion mondiale des Nations Unies des 2 dernières décennies qui traite quasi-exclusivement de l'eau.

Cela aurait dû être l'événement politique le plus important depuis plusieurs années pour le secteur de l'eau et les milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement. Ce ne le fut pas.

Les gouvernements ont-ils été cohérents avec leurs précédents engagements et orientations ? C'est discutable.

3- Un résultat décevant

Les gouvernements se sont réunis pendant 10 jours. Ils ont adopté une belle déclaration qui inclut des recommandations utiles.

Cependant, ils n'ont pas réellement avancé. Très peu d'actions ont été décidées et, pire, les gouvernements ont refusé d'aborder des problèmes majeurs en dépit des nombreuses requêtes des observateurs de la société civile.

Bien que cette réunion sur l'eau était supposée aborder les problèmes de l'eau, elle a été utilisée par beaucoup de gouvernements pour conduire d'autres batailles diplomatiques sans volonté sérieuse de résoudre collectivement les problèmes de l'eau (heureusement, les gouvernements sont plus efficaces sur les problèmes de l'eau sur une base individuelle dans leur propre pays).

3-1. Pourquoi un résultat aussi décevant ?

Cela signifie probablement que l'eau est pour l'instant une préoccupation trop récente au niveau mondial. Les problèmes de l'eau sont toujours sous-évalués par les gouvernements. Quant ils se rencontrent, ils ont des priorités plus importantes que celle de résoudre les problèmes de l'eau.

Cela vient probablement aussi de la faible connexion entre les objectifs du Millénaire sur l'eau et l'assainissement et les « habitués » de la CDD qui sont toujours plus accoutumés aux problèmes environnementaux qu'aux problèmes sociaux, quoi qu'ils en disent.

3-2. Les problèmes de l'eau, prétextes à d'autres négociations

Exemple n° 1 : la négociation s'est concentrée sur l'engagement d'augmenter les montants de l'Aide Officielle au Développement. Bien que ce soit un important engagement qui contribuerait significativement aux Objectifs du Millénaire sur l'eau, le doublement attendu de l'Aide Officielle au Développement dans le secteur de l'eau apportera seulement une faible partie des fonds nécessaires aux objectifs du Millénaire concernant l'eau (eau potable et assainissement).

Exemple n° 2 : l'avenir de la CDD en tant qu'institution était si présent dans les esprits des négociateurs que la décision finale contient plusieurs orientations à propos du travail de la CDD qui ne se rapportent pas spécifiquement à l'eau.

3-3. Problèmes majeurs qui sont absents de la « décision » finale

a) Le sentiment de l'urgence et de la responsabilité

- Bien qu'un rapport officiel des Nations Unies¹ fasse apparaître que l'Objectif du Millénaire concernant l'eau dans le monde est en retard de plusieurs années sur le programme (excepté pour la Chine et l'Inde), que celui de l'assainissement est encore plus en retard et qu'il y a donc besoin d'une accélération spectaculaire des programmes dans le secteur de l'eau,
- bien que le nombre de populations non desservies n'ait pas encore décré,
- bien que le Sous-Secrétaire Général aux Nations Unies ait ouvert la session de la CDD en appelant à une accélération concernant plusieurs objectifs incluant l'eau et l'assainissement,
- bien que le groupe principal des ONG ait exprimé le « sentiment d'urgence » comme une « haute » priorité pendant la période préparatoire et l'a réitéré lors de l'ouverture de la CDD (voir les citations en annexe),
- Bien que l'Union Européenne ait bien ressenti le besoin de forte accélération (cf son document « From commitments to Actions » cité en annexe A)
- bien que tous les gouvernements se rencontreront solennellement en septembre prochain pour revoir l'ensemble des Objectifs du Millénaire (mais sans accent spécifique sur l'eau),
- bien qu'il n'y ait pas d'autre problème important à signaler,

aucun « sentiment d'urgence » ne pouvait être perçu dans le débat ou ne peut être identifié de façon convaincante dans la décision finale de la CDD.

Il y a cependant une exception qui est relative à l'engagement pris à Johannesburg de mettre au point pour 2005 des plans nationaux sur l'eau dans chaque pays. La CDD a accepté de reconnaître le retard en inscrivant dans sa 'décision »:

¹http://www.unicef.org/publications/files/who_unicef_watsan_midterm_rev.pdf

« Reconnaissant que l'objectif de 2005 sur la GIRE [IWRM] ne sera probablement pas atteint par tous les pays, accélérons l'aide technique et financière aux pays... »

b) Le droit à l'accès à l'eau

Le droit à l'accès à l'eau a été officiellement reconnu au niveau des Nations Unies en 2002 comme un élément de la Convention Internationale sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels de 1996 (signée par 150 pays avec l'exception remarquable des Etats-Unis).

Pendant la CDD, les gouvernements n'ont pas été capables de se rappeler de cet événement de 2002. Ils ont pu mentionner 12 événements internationaux dans leur décision finale mais, très étrangement, pas la décision de 2002.

Ce n'est pas un hasard puisque les groupes majeurs ONG, Syndicats, Entreprises avaient réclamé la mention d'une approche par le droit d'accès à l'eau (voir citations en annexe). Le 8^{ème} jour de la session, le texte du président, base de la négociation disait : *"Move towards a rights-based approach to water access by making it a part of national water legislation and policy"*

Les Etats-Unis, la Turquie et le groupe G77/ Chine (la plupart des pays en développement) ont demandé la suppression de cette phrase. L'Union Européenne a demandé de la modifier d'une manière qui l'aurait amoindrie. La décision finale ne contient aucune mention du droit à l'accès à l'eau.

Cela paraît irréal. Sommes-nous en train de réécrire l'histoire en effaçant volontairement un événement international officiel de 2002 ?

Comment l'opinion publique peut-elle faire confiance au programme mondial des Objectifs du Millénaire si les gouvernements nient devoir le mettre en œuvre ?

Les diplomates savent très bien comment mentionner un sujet dans un document officiel sans prendre aucun engagement supplémentaire. Pourquoi ont-ils été si timides ou incapables de se mettre d'accord pendant la CDD 13 malgré les demandes des membres de la société civile ?

c) Les populations qui attendent

Les Objectifs du Millénaire concernent la satisfaction des besoins de milliards de personnes. Où sont-ils dans la décision de la CDD ? Le terme « population » n'est pas mentionné, le terme « personne » est seulement utilisé pour rappeler les Objectifs du Millénaire et pour mentionner l'attention à apporter aux « personnes pauvres » et « aux personnes vivant sous occupation coloniale et étrangère ». Rien à propos du nombre de personnes à desservir, de la nécessité de les identifier et d'être à l'écoute de leurs nombreux besoins.

C'est très inquiétant. C'est un problème de management de politiques publiques. Les gouvernements responsables des Objectifs du Millénaire relatifs à l'eau n'ont pas encore changé d'état d'esprit pour s'adapter à leurs décisions et dénombrer des personnes au lieu des dollars ou des mètres cubes. Il n'est guère étonnant que le monde soit en retard par rapport à ses objectifs. **Les personnes responsables ne visent pas les bonnes cibles.**

d) une vision économiques courageuse

Les gouvernements sont toujours très timides vis-à-vis de l'économie. «Cost recovery » est mentionné uniquement dans des phrases très prudentes et non engageantes. Le leitmotiv du « à bas coût », apparu à Kyoto, est toujours présent bien qu'il ressemble plus à un rêve optimiste qu'à une solution prouvée. L'efficacité économique est devenue une rengaine dans les trois chapitres Eau, Assainissement, Habitat. Cependant, cela semble plus refléter l'intérêt à minimiser le coût d'investissement potentiel d'une nouvelle infrastructure qu'une perception globale du besoin d'optimiser le coût du cycle de l'eau dans son ensemble, y compris les coûts de fonctionnement des organismes existants.

Le rapport « Camdessus » Financer l'Eau pour Tous a constitué une contribution majeure au débat international depuis le Sommet de Johannesburg. Il a cependant été pudiquement oublié dans tous les documents officiels de la CSD (peut-être parce qu'il demande à chaque catégorie d'acteurs de prendre des mesures concrètes).

Selon le Bulletin des Négociations de la Terre, 25 avril 2005 :

Au sujet de la question de savoir comment financer les grands investissements nécessaires à la fourniture des services de base dans le domaine de l'eau douce, le G-77/Chine a préféré se focaliser sur l'accroissement de l'APD et sur la réduction des conditions imposés dans le domaine de l'aide. D'autres, dont l'EU, ont mis l'accent sur l'importance du recouvrement des coûts et sur le besoin de se brancher sur les marchés des capitaux nationaux et internationaux, et ont mis en relief la création d'un "environnement habilitant" pour attirer l'investissement. La Suisse a souhaité avoir des références aux charges des usagers et aux incitations pour les pourvoyeurs du secteur privé. Le délégué des Etats-Unis a plaidé pour l'insertion d'un libellé appelant à la mise en place de partenariats entre les secteurs privé et public. Au terme d'un certain débat, un compromis a été atteint sur un libellé appuyant la nécessité de puiser dans toutes les sources de financement, d'appliquer toute une gamme

4- Les « Groupes majeurs »

Les Nations Unies autorisent des prises de paroles étroitement minutées à 9 «groupes majeurs». La délégation française comprenait des membres d'ONG (4D, PS-Eau, Service Public 2000, ASTEE, IDDRI) et des membres d'entreprises (Veolia, Suez) qui ont participé aux travaux de leurs groupes respectifs.

4.1. Le groupe des ONG est le plus influent des 9.

Beaucoup d'ONG sont intéressées par les événements internationaux sur l'eau. Leurs motivations sont variées et la négociation de déclarations communes est longue. Cependant, le groupe « ONG » est de plus en plus professionnel et capable de structurer des messages forts. Par exemple à New-York, il a réussi à diffuser chaque jour un résumé très bien fait des négociations officielles (sur financements de la Norvège et de la Suède). « Taking Issue », leur publication, est vite devenue un vecteur essentiel d'information.

En fin de conférence le groupe ONG n'a pas pris de gants pour exprimer sa profonde insatisfaction sur les résultats obtenus :

"NGOs came to CSD hoping for political commitments to be turned into action. Instead we have heard philosophical discussions on issues already concluded at Rio and elsewhere since.

...

*To conclude, CSD-13 has delivered less than it promised, far less than was needed. It has not taken seriously the situation of the world's poorest people. It has failed to develop a sense of urgency. **Political commitments remain words on paper rather than solid prospects of taps, toilets and homes.**"*

4-1. Les entreprises ont réclamé des services d'eau de qualité ainsi que la mise en œuvre du droit à l'accès à l'eau.

Les entreprises sont l'un des 9 « groupes majeurs ». A la CDD 13, le représentant accrédité des sociétés était Business Action for Water (BAW), une alliance qui rassemble de nombreuses professions telles que l'industrie minière, les cimentiers, les industries de l'énergie, la chimie, la gestion de l'eau.

Les entreprises connaissent les réalités locales. Elles ont besoin de services d'eau de qualité pour se développer.

- Elles ont soutenu les distributeurs d'eau aussi bien publics que privés par pragmatisme et souci d'efficacité :
Business does not support privatization of water resources. Public versus private delivery of services is not the issue. The provision of water and sanitation services is recognised as a public service, whether operated by the public or private entities. Governments, donors and civil society should ensure that they support solutions that are both efficient and acceptable to the local community. (déclaration du 22 avril)
- **Elles ont soutenu le droit à l'accès à l'eau.** Elles ont en particulier officiellement fait référence au texte ONU de 2002 puis déclaré :
We hope that, while supporting a rights-based approach, that follow-up from CSD13 will stress the priority need of the poorest populations to have access to potable water, sanitation and other water services.. (déclaration du 22 avril)

5- Changements significatifs dans le langage diplomatique

5-1. Du public-privé vers le public-public

Bien que les précédentes déclarations intergouvernementales des dix dernières années aient soutenu les partenariats Public-Privé, les gouvernements ont changé leur langage à New-York en raison des opinions et des rapports ayant mis l'accent sur les difficultés de certains PPPs dans le domaine de l'eau. Ils soutiennent maintenant sur une base égale les partenariats public-privé et les partenariats public-public. Il n'y a aucune preuve que les partenariats public-public donnent autant de résultats que les PSP mais, d'un point de vue politique, il ne semble plus possible de nos jours de soutenir fortement les PPP. Dans les chapitres de la décision finale sur l'eau et l'assainissement, les PPP sont mentionnés deux fois mais toujours en liaison avec les partenariats public-public. C'est la première fois que les partenariats public-public apparaissent ainsi dans une décision intergouvernementale (ils n'étaient pas mentionnés dans les déclarations de Bonn en 2001, de Johannesburg en 2002, de Kyoto en 2003).

Note : le concept du partenariat public-public apparaissait également dans la contribution de l'Union Européenne (*Des engagements aux actions*) mais seulement à propos des transferts de connaissance et de technologie.

5-2. "Small is beautiful"

La déclaration de la CDD a chaleureusement soutenu les très petits entrepreneurs (SSWSPs) qui sont mentionnés dans les 3 chapitres. Le principe d'accorder des incitations économiques à ces acteurs privés a même été approuvé.

C'est tout nouveau dans une déclaration intergouvernementale. Aucune mention de la sorte des petites entreprises d'eau ne peut être trouvée dans les déclarations de Bonn de 2001, de Johannesburg de 2002 et de Kyoto de 2003.

5-3. Les autorités locales ont gagné en reconnaissance

Plusieurs participants aux conférences précédentes ont témoigné de ce que l'eau est un problème local qui, dans de nombreux pays, est géré localement. Cependant, au cours des conférences précédentes, les gouvernements locaux n'étaient pas réellement entendus et les déclarations de Johannesburg et de Kyoto n'ont mentionné qu'une seule fois les autorités locales. A la CDD 13, de nombreux intervenants ont adressé des messages en faveur des autorités locales (voir annexe B).

La déclaration finale a pleinement souscrit à cette poussée vers la décentralisation (et a mentionné 6 fois les autorités locales).

5-4. Bassin ou bassin ?

Bizarrement, les différentes délégations se sont disputées sur le concept de bassin comme le rapporte le bulletin d'informations officielles (*Earth Negotiations Bulletin, 25 avril*):

Similar disagreements arose over the use of the terms "river-basin," "watershed" and "basin-wide" approaches, terms which were supported by the EU, Mexico and Turkey, but opposed by the G-77/China. Again, such language largely disappeared from the final text,

6- Une délégation française bien préparée

La délégation française avait préparé collectivement la CDD dans le cadre de réunions pilotées par le Ministère des Affaires Etrangères avec le concours du Ministère de l'Ecologie et de l'AFD.

Cela a permis d'une part aux négociateurs français de porter des messages clairs à Bruxelles et New York et d'autre part aux différents membres de la délégation de se sentir solidaires à New-York. De fait, le document européen était de très bonne qualité. Il est dommage qu'il n'ait pas davantage été repris dans la « décision » de la CDD.

En complément d'une déclaration française sur le « monitoring », un « événement parallèle » sur le « suivi et l'évaluation » a pu être organisé avec d'autres gouvernements (Italie, Japon, UE, Royaume-Uni, etc) dans la salle des réunions plénières. **C'est une excellente base de départ pour un travail approfondi entre Etats sur ce thème.**

Deux autres événements parallèles ont été organisés avec le concours de la France, l'un sur la « revue par les pairs » des stratégies nationales de développement durable, l'autre avec l'UNITAR sur l'accès aux services essentiels ».

Le Ministre de l'Ecologie, Serge Lepeltier a pu participer au segment ministériel.

Il a en particulier fait part de la décision de la France de doubler l'APD "Eau" pour la porter à 360M€, de soutenir le projet pilote africain (12M €/5ans), de soutenir le Joint Monitoring Program (UNICEF-OMS) et de mettre un expert à disposition d'UN-Water.

7- Les aspects positifs

7-1. L'eau est maintenant sur l'agenda permanent des Nations Unies

Comme rappelé ci-dessus, le sommet de Johannesburg a été un événement exceptionnel. Quand la CDD a traité des problèmes de l'eau, cela aurait pu être la dernière réunion des Nations Unies sur l'eau avant des dizaines d'années. Au contraire, les gouvernements ont décidé que la CDD réexaminerait les problèmes et les politiques de l'eau et de l'assainissement en 2008 et 2012 (pendant 1 ou 2 jours). Cela signifie que **l'eau et l'assainissement ont maintenant une arène politique permanente de haut niveau** et c'est la « CDD » des Nations Unies.

Toutefois, cette bonne nouvelle doit être tempérée par le fait que (pour des raisons historiques) les environnementalistes ont un pouvoir excessif au sein de la Commission pour le Développement Durable.

Dans la décision finale, il est manifeste que les aspects environnementaux sont plus présents que les aspects économiques et sociaux, les 2 autres piliers du développement durable.

Ainsi, bien que les sujets de la CDD13 (accès à l'eau et à l'assainissement, bidonvilles) aient été plus « sociaux » et « économiques » qu'environnementaux :

- « social » est utilisé 8 fois mais jamais seul dans le document final Il est toujours associé à « économique » et « environnemental »
- « économique » est utilisé 14 fois mais presque toujours avec « environnemental » ou « écosystèmes »
- « environnemental » (ou écosystème ») est utilisé 22 fois dont 9 fois seul.

Espérons que les membres de la Commission réussiront à mettre à égalité les 3 piliers du développement durable avant leur prochaine session sur l'eau et l'assainissement.

7-2. Une meilleure coordination des Agences des Nations Unies

Plus de 20 agences des Nations Unies traitent de l'eau. « UN Water » est leur instrument de coordination. Cependant, jusqu'à maintenant, « UN Water » était très faible à cause du manque de moyens. La CDD 13 a décidé de renforcer « UN Water ». La France a marqué clairement son soutien.

7-3. L'accent est mis sur les questions de suivi / évaluation

Bien que le texte qui a été proposé par le président était plus détaillé, la décision finale contient plusieurs orientations sur le suivi et l'évaluation aux niveaux national, régional et global, y compris l'amélioration de la collecte et la comparaison des données. Cependant, les progrès envisagés seront faits « sur une base volontaire » et le suivi national n'est toujours pas présenté comme un outil primordial de management pour atteindre les Objectifs du Millénaire.

7-4. Une magnifique occasion de rencontres

La CDD 13 a fourni de nombreuses occasions de rencontres formelles ou informelles. De ce point de vue, ce fut un événement très utile où de nombreux acteurs de l'eau ont pu échanger leurs points de vue.

8- Conclusion

La Commission du Développement Durable des Nations Unies est confirmée comme la scène politique de haut niveau où les gouvernements débattront les problèmes du secteur Eau.

Malgré son caractère de première historique la réunion de 2005 est décevante. Les gouvernements ne semblent pas ressentir d'urgence à réagir à la médiocrité des progrès sur le terrain. D'une certaine façon, le temps de rencontre de la CSD13 été gaspillé pour l'eau. Sans doute a-t-il servi à régler d'autres sujets.

La prochaine réunion des Nations Unies relative à l'Eau se tiendra en 2008. D'ici là, il est nécessaire d'améliorer la perception du « social » et de l'« économique » par les participants habituels de la CDD.

Les gouvernements vont débattre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (et donc, en particulier de l'eau potable et de l'assainissement) à l'ECOSOC en juin puis au Sommet des Chefs d'Etat de Septembre 2005. Quelle vision du secteur Eau vont-ils adopter? une vision rassurante tirant bénéfice des avancées indiennes de la décennie 1990-2000 pour déclarer que le monde est en retard sur ses Objectifs du Millénaire sauf en eau potable ? ou une vision réaliste et responsable exigeant un grand coup d'accélérateur pour que les projets d'eau potable ne se contentent pas de compenser l'accroissement démographique et que le coûteux assainissement ne retombe pas dans l'oubli ?

La concertation française pré-CDD devrait se poursuivre. Il serait en effet utile de bien comprendre nos difficultés d'expression et de conviction pour anticiper dès maintenant les prochaines échéances et élaborer une stratégie Eau de moyen terme.

Enfin, la France peut s'appuyer sur l'excellent événement parallèle sur le « suivi / évaluation » afin d'approfondir ce thème avec ses partenaires.

Gérard Payen
Président du Comité des Affaires Internationales

Références

CSD13 Déclaration finale

<http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/csd13.htm>

European Union handbook "From Commitments to Actions - European Union Views on CSD13"

http://europa-eu-un.org/articles/en/article_4321_en.htm

French declaration – S.Lepeltier – April 21

http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/statements/2104_france_a.pdf

Local governments statement – April 21

http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/statements/2104_localauthorities.pdf

NGO closing statement – April 21

http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/statements/2204_ngo.pdf

Business & Industry statement at CSD13 , April 21,2005

http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/statements/2104_industry.pdf

Bulletin des Négociations de la Terre (infos officielles)

<http://www.iisd.ca/csd/csd13/>

Appendix B

United Nations
Commission on Sustainable Development, 13th session
Official statements and decisions
Quotations

A. Statements related to the Right to Access to Water

NGOs, April 11, opening statement

Water is a human right. That is the starting point for our work as NGOs. It should have been the starting point of your Summary from the Intergovernmental Preparatory Meeting (IPM). It wasn't. It was in paragraph 29, page 7. The CSD-13 text must put that right.

Starting with the right to water is not rhetoric. It has immediate practical implications. A right to water means:

- A right for women to participate in decision making*
- A right to choose appropriate indigenous technologies*
- A right to information about the performance of the water sector*

And critically a right to water means protecting and managing the natural resource base for present and for future generations. All of our efforts are meaningless when there is no more water.

NGOs, April 22, final statement

Water is a human right. That should not be in question, least of all at the United Nations founded on a Universal Declaration enshrining the right to life. We should not be content that when we do not share that vision, other people perish. Diseases related to contaminated water kill a child every 15 seconds.

We repeat, water is a human right. The responsibility of a State is to respect, protect and fulfil that right, not to ignore it, or sell it.

Trade Unions, April 13

Public Sector provision of vital services in water, sanitation and human settlements is based on the principle that access is a fundamental right, the basis of a dignified, productive life and social inclusion. Water, for example, has been recognized as a fundamental right not an economic good, requiring significant financial and human resources.

Trade Unions, April 21

we encourage a more clear definition of government responsibility, including a rightsbased approach.

Trade Unions, April 22

We hope that the final text will contribute to reaching the MDGs, but we have our doubts, especially given the weakening of the rights-based approach. We can reach the MDGs if there is commitment and willingness to act.

Women, April 22, final statement

We are dismayed that a rights-based approach has disappeared from the negotiated text. A rights-based approach is essential to ensure basic services for all.

Business & Industry, April 21

We also note that the 2002 International Covenant relating to Economic, Social and Cultural Rights includes the right to access to water,...

We hope that, while supporting a rights-based approach, that follow-up from CSD13 will stress the priority need of the poorest populations to have access to potable water, sanitation and other water services.

UN CSD13 final decision

No mention of the right to access to water

B. Statements related to Local Governments and Authorities

NGOS, April 11, opening statement

Decentralisation of responsibilities must be accompanied by the decentralisation of financial power, and accountability to local people

Trade Unions, April 13

We want the CSD to recognize Local Authorities, as primary providers and suppliers of these services, are in the best position to coordinate broad stakeholder involvement in planning, design and delivery at the community level.

France, April 12

Financer et appuyer des actions de soutien des capacités de gestion locale des services d'assainissement surtout mais pas seulement celles des collectivités locales ; Appuyer les réformes fiscales nécessaires à la décentralisation de la gestion des services

Local governments, April 22, final statement

As has been recognized by the UN and many governments, enabling decentralization to the lowest appropriate level – more commonly known as the principle of ‘subsidiarity’ - is a key means to establish good democratic governance and therefore it is crucial to attaining implementation of sustainable development and the Millennium Development Goals. We need you to help establish supportive national and international frameworks to enable us to do our work, including through the provision of sufficient powers, resources and capacity building.

European Union, April 11, opening statement

At the national level, countries should be supported to develop their monitoring capacity and reporting processes in order to improve reliable data collection. Capacity building focusing on local authorities in this respect is essential,

...

6. Promoting multi-level and multi-actor governance, including decentralization at the lowest appropriate level, ensuring national ownership and responsibility in planning for all programs and actions, and supporting local authorities and local initiatives, with special attention being paid to the role of women and youth

UN CSD13 final decision

Water

Strengthening capacities of national and local authorities in resource allocation and management, quality control, development and implementation of water supply projects, and monitoring of service provision;

Sanitation

Financial and technical assistance to national and local authorities in deploying cost-effective and environmentally sound sewerage and wastewater treatment systems, including decentralized urban systems;

Human settlements

vii. Decentralizing responsibilities to local authorities depending on national circumstances, specificities and legal frameworks accompanied by capacity building and corresponding transfer of resources;

facilitating access of local authorities to capital markets;

C. Achieving the Goals – sense of urgency

UN opening statement, Under-Secretary-General, J.Ocampo, April 11

Distinguished delegates, you have set for yourselves the task of making decisions on how to accelerate progress on a number of specific goals and targets whose attainment is critical to the lives of poor people - people without safe drinking water, basic sanitation, decent housing, and secure and sustainable communities . You will need to decide in the coming days on concrete, effective actions that the international community can take to support developing countries in their efforts to provide these to all their citizens.

As Deng Xiao Ping once said: "It doesn't matter whether the cat is black or white, as long as it catches mice".

European Union – From Commitments to Actions

The EU underlines that these targets on water, sanitation and human settlements are achievable in the time frame agreed even if more efforts and support are needed in those countries, which are not on track. A positive outcome is first of all needed to expedite implementation for the CSD13 themes in order to accelerate progress towards achieving the international goals on water, sanitation and human settlements.

...

The focus of discussions should not primarily be on the negotiation of a draft text but on a clear prioritisation of key policy areas and actions to speed up the implementation of the JPoI, and the MDGs

...

Business & Industry, April 22

We continue to believe that to achieve progress, these global commitments need to be converted to local targets at national levels, and carried forward in project implementation. Thus, they will become tangible and progress toward meeting them will be measurable. We urge governments to accelerate progress towards water targets in major regions of the world, and toward sanitation targets everywhere.

NGOs, April 11, opening statement

*In our closing statement at the IPM we identified **three things which must happen:***

Firstly the sense of urgency;

NGOs, April 22, final statement

To conclude, CSD-13 has delivered less than it promised, far less than was needed. It has not taken seriously the situation of the world's poorest people. It has failed to develop a sense of urgency. Political commitments remain words on paper rather than solid prospects of taps, toilets and homes.

Final CSD decision

...recognizing the continuing urgent need for actions to achieve these goals [MDGs],

...

Sustain and accelerate progress toward the water access goal

...

Sustain and accelerate progress towards the JPOI sanitation target, supported by increased resources from all sources.

....

Recognizing that the 2005 target on IWRM may not be met by all countries, accelerate the provision of technical and financial assistance to countries...